

OBJECTIFS	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cataloguer des photographies : importer, trier, classer et annoter. • Retoucher des photographies en utilisant les outils de base et avancés de LR. • Publier des photographies avec les outils permettant l'exportation pour la publication en ligne ou l'impression.
PUBLIC	Tout professionnel ou amateur averti dont l'activité requiert la gestion des processus de production photographique, tel que : photographes, iconographes, documentalistes et archivistes...
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation • Introduction à Lightroom • Interface • Importation • Module Bibliothèque • Indexer ses photos • Module Développement • Exportation • Retouches photos • Module Livre Photo • Module Diaporama • Module Impression
PRÉ-REQUIS	<p>Une bonne connaissance des outils informatiques usuels. Des connaissances de base en photographie constituent un atout.</p>
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	<p>Chaque apport théorique est suivi d'une phase de mise en pratique à travers des exercices appropriés. La formation est animée par un formateur expérimenté, photographe professionnel de métier.</p>
SUPPORT DE COURS	Tutoriels vidéos, accès valable 1 année.
ORGANISATION	<p>La formation est organisée en groupe de 10 participants au maximum. Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel adapté.</p>
DURÉE	3 demi-journées ou 4 soirées
HORAIRES	<p>Demi-journées : 8h45 - 12h30 ou 13h45 - 17h30 Soirées : 18h00 - 21h15</p>
DATES	Se renseigner auprès de l'institut ou consulter notre site Internet.
PRIX	<p>Cours : Fr. 540.- Support de cours : Fr. 60.- TOTAL : Fr. 600.-</p>
ÉVALUATION DES ACQUIS	L'atteinte des objectifs fait l'objet d'un contrôle régulier, à travers des exercices communs et individuels, permettant à l'apprenant de se situer.

LIGHTROOM

CLASSEMENT, RETOUCHE ET PUBLICATION DE PHOTOS

FORMATION BASE À AVANCÉE

PAGE 2

TITRE OBTENU

Un certificat Adobe est délivré au terme de la formation lorsque les critères suivants sont remplis :

- un taux de présence au cours de 80% minimum
- la réussite de l'exercice final

Dans le cas où ces conditions ne sont pas remplies, le certificat est remplacé par une attestation dans laquelle figure le nombre de jours de présence du participant.
